



**humanity
&inclusion**

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Consultants internationaux
ACCESSIBILITE

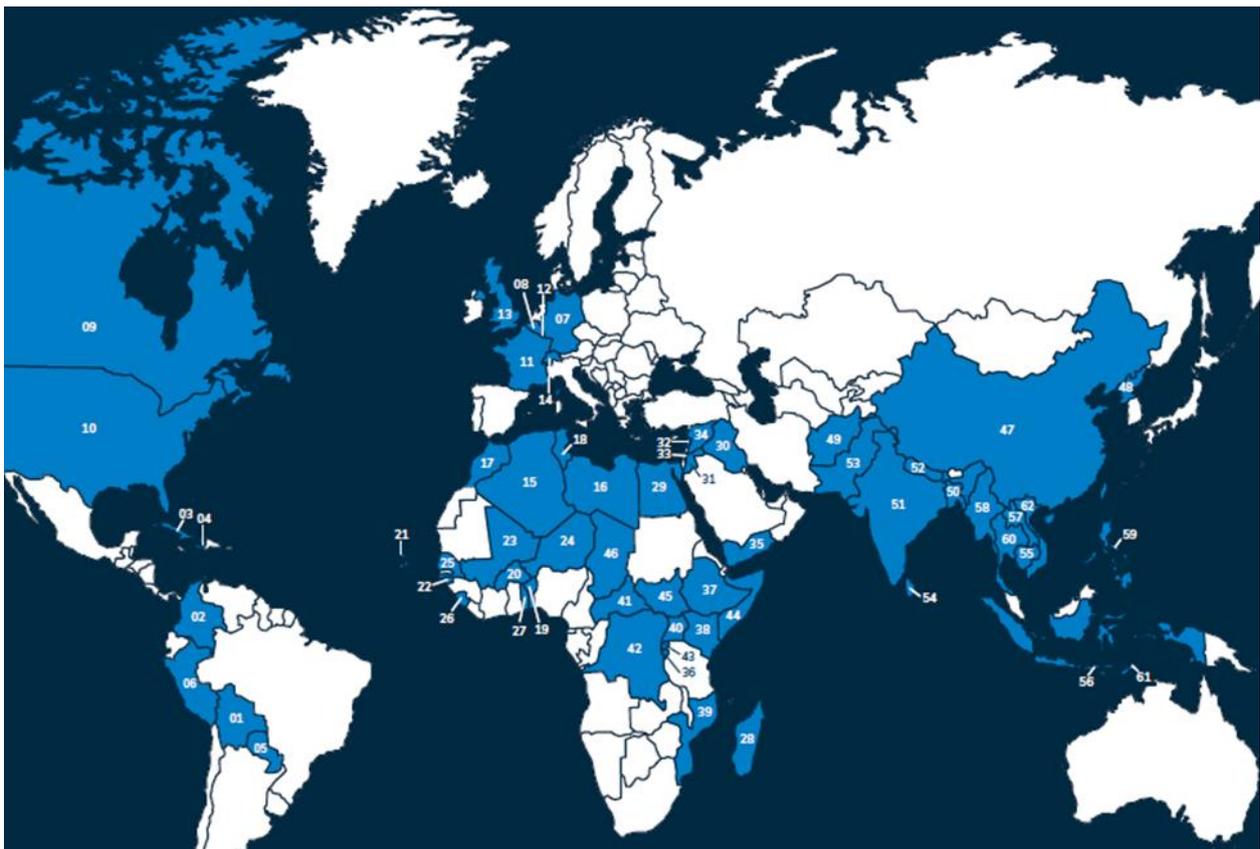
Direction des opérations et des ressources
techniques.
2021

Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt

1) L'association

Humanité & Inclusion est une association de solidarité internationale spécialisée dans le domaine du handicap. Non gouvernementale, non confessionnelle, sans affiliation politique et à but non lucratif, elle intervient dans tous les contextes aux côtés des populations vulnérables, dont les personnes handicapées, pour leur apporter aide et soutien dans le développement de leur participation sociale et de leur autonomie. Depuis sa création, l'organisation a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays et intervient dans des contextes d'urgence et de développement. La plupart de ses projets incluent un appui technique aux partenaires et institutionnels pour améliorer l'inclusion des personnes handicapées concernées par leurs interventions. Pour ce faire, HI a développé un pool de seniors spécialistes internes sur différents secteurs d'intervention (cf plus bas), sur le terrain et au niveau du siège.

2) Présence de HI dans le monde



3) Les contextes et secteurs d'interventions

- ❖ Urgences (119 **projets en** 2019, 2020 et 2021)
- ❖ Reconstruction (36 **projets en** 2019, 2020 et 2021)
- ❖ Crises chroniques (61 **projets en** 2019, 2020 et 2021)
- ❖ Développement (274 **projets en** 2019, 2020 et 2021)

<p>Atlas Logistics</p> <ul style="list-style-type: none"> • Common transportation and storage platforms • Logistics preparedness • Light civil engineering • Mechanic workshops 	<p>Prevention & Health</p> <ul style="list-style-type: none"> • Safe Mobility • Sexual and Reproductive Health • Maternal, Newborn and Child Health • Non-communicable diseases • Acute or chronic pandemics • Mental health and psychosocial support
<p>Social & Inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accessibility • Information and communication technologies • Habitat, infrastructure, public transport • Education • Livelihoods (including employment) • Social services • Water, Hygiene and Sanitation 	<p>Protection & Risk Reduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Armed Violence Prevention • Arms Safety Management and disposal • Camp management / repatriation • Natural disaster management • Protection against abuse and violence • Citizenship & political participation • Inclusive Humanitarian Action • Inclusive policies & inclusive development • Support to Civil society & advocacy
<p>Rehabilitation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Physical and functional rehabilitation • Mobility aids 	

Contexte de la création d'un vivier de consultants externes sur ACCESSIBILITE

En complément des appuis techniques réalisés dans le cadre de nos projets humanitaires et de développement, et afin de promouvoir et d'avoir plus d'impact sur l'inclusion des personnes handicapées dans le monde entier, HI a décidé en 2016 de développer une offre de services d'assistance technique dédiée à l'inclusion des personnes handicapées.

A date, HI a développé 3 types d'offres de services d'assistance technique INCLUSION (ATI):

- ATI « projet ou programmation inclusive » : Pour rendre un projet ou une organisation de la coopération internationale plus inclusive aux bénéficiaires handicapés de projets humanitaires ou de développement (ONG, bailleurs, agences internationales...)
- ATI « employeur inclusif » : Pour rendre un employeur plus inclusif de salariés handicapés (entreprises, ONG, bailleurs...)
- ATI « Politique ou service inclusif » : Pour rendre une politique ou un service public plus inclusif aux usagers et citoyens handicapés (institutionnels, du local au national)

Ainsi, de l'évaluation initiale du niveau d'inclusivité à l'accompagnement à long terme, HI conseille les ONG, les bailleurs, les entreprises multinationales et les gouvernements sur l'inclusion durable des personnes handicapées, en assurant l'adaptation aux besoins et contextes locaux et aux spécificités sectorielles.

Souhaitant développer de plus en plus efficacement ses activités d'appuis techniques à d'autres acteurs, HI lance cet appel à manifestation d'intérêt pour des consultants internationaux sur le champ du handicap et de l'inclusion. Cet appel à manifestation d'intérêt concerne en particulier les spécialistes en ACCESSIBILITE, incluant le champ de l'accessibilité digitale et de communication.

I. Objectifs et missions visées

1. Objectifs de l'appel à candidatures

Objectif général

L'objectif général de cet appel à candidature est de permettre à HI de renforcer son expertise technique dans le champ de l'inclusion et du handicap, sur l'ensemble de ses terrains, contextes et secteurs d'intervention, en complément des expertises techniques des équipes permanentes HI.

Les objectifs spécifiques

- Faciliter l'identification et la contractualisation de consultants et consultantes externes pour HI, dans le champ de l'accessibilité (infrastructures et numérique);
- Alimenter et enrichir la capacité de réponses techniques de HI sur le champ de l'accessibilité

2. Les missions visées par cet appel à candidatures

Il s'agira, pour les spécialistes sélectionnés de pouvoir réaliser des missions d'expertise technique, en appui aux équipes techniques HI, du siège ou des programmes, dans le champ de l'ACCESSIBILITE, y compris de l'accessibilité numérique, pour les personnes handicapées.

- ↪ Soit dans le cadre de la mise en œuvre d'une ou plusieurs activités d'un projet de développement dont HI est l'opérateur ;
- ↪ Soit dans le cadre d'un contrat d'assistance technique « Inclusion et Handicap », visant l'accompagnement d'une équipe projet, d'une structure, d'un service ou d'une politique à être plus inclusive aux personnes handicapées.

Ainsi, les spécialistes ACCESSIBILITE intégrés au vivier pourront être mobilisés pour des missions suivantes :

Mission de type 1 : Mise en œuvre/réalisation d'une activité visant la mise en accessibilité de bâti ou outils de communication pour la participation des personnes handicapées dans le cadre d'un projet que HI met en œuvre directement auprès des personnes handicapées :
Exemple : Réalisation d'un diagnostic Accessibilité d'une école partenaire d'un projet HI sur l'éducation inclusive

Missions de type 2 : Réalisation de tout ou partie d'une assistance technique/consultance HI auprès d'une organisation/service/politique « mainstream » pour être plus accessible aux personnes handicapées.

Exemple : formation d'une équipe des services généraux et informatiques sur les enjeux de l'accessibilité numérique en entreprise, dans le cadre d'une assistance technique/consultance « Emploi Inclusif », signée avec une entreprise.

Missions de type 3 : Appui à la gestion des connaissances interne de HI

Exemple : Elaboration d'un document de capitalisation sur la question de l'accessibilité des moyens de transports urbains, sur base de plusieurs expériences menées par HI

Conditions de l'appel à manifestation d'intérêt

II. L'éligibilité

Tout individu ou groupement d'individus :

- ✓ Ayant une reconnaissance légale de ses pratiques de consultants, et étant à jour de ses cotisations sociales dans son pays d'enregistrement professionnel
- ✓ Ayant une expertise reconnue dans le champ du handicap et de l'inclusion
- ✓ Ayant pas bénéficié d'une rupture de contrat négociée avec HI dans les 2 dernières années, à date de cet appel à manifestation.

III. Le contrat cadre

Cet appel à manifestation vise à permettre la contractualisation pluriannuelle de consultants internationaux dans le champ du handicap et de l'inclusion.

Un contrat cadre de 3 ans sera signé avec chaque consultant sélectionné, dans lequel seront posées les conditions administratives et financières de sollicitation de chaque consultant signataire.

Ces sollicitations se feront par le biais de bon de commande.

Le consultant ou la consultante signataire s'engage sur des conditions financières, qui seront indexées annuellement sur l'indice de SYNTEX, et qui feront l'objet de la signature d'un avenant chaque année.

Les spécialistes s'engagent à faire preuve de toute modification administrative et légale pouvant advenir durant la durée du contrat.

HI s'engage à solliciter en priorité les consultants ayant signé ce contrat cadre avec HI, pour toute consultance entrant dans le champ de cet appel à manifestation d'intérêt.

Cependant, ni le consultant ni HI ne s'engagent sur une exclusivité ou sur une obligation de collaboration durant ces 3 ans.

Expertises souhaitées

En particulier dans parmi les champs d'intervention suivant :

- Accessibilité du bâti, des infrastructures et des espaces urbains
- Accessibilité dans les contextes d'urgence (abri, WASH, camps de réfugiés, etc.)
- Accessibilité numérique, des sites web, des applications mobiles, des fichiers et des ICT en général
- Accessibilité des solutions de mobilité et des moyens de transport
- Accessibilité des systèmes d'alerte précoce (dans le champ de la Réduction des Risques de Catastrophes)

Et/ou sur des compétences transversales telles que :

- La gestion d'un cycle de projet Accessibilité (de l'écriture de projet à l'évaluation finale)
- La formation
- L'accompagnement d'une organisation ou d'un service à être plus inclusif aux personnes handicapées
- L'accompagnement à l'autonomisation / autodétermination individuelle ou collective
- L'écriture de documents de gestion des connaissances (capitalisation, études, bonnes pratiques, briefs...)

Candidatures

IV. Poser sa candidature

Les spécialistes intéressé/e/s pour intégrer le vivier devront :

- [Remplir le questionnaire en ligne](#)
- Envoyer par mail à ita@hi.org les documents demandés dans le questionnaire en indiquant en objet du mail « consultant accessibilité » :
 - CV
 - Document justifiant d'un enregistrement légal d'activité (ou de la demande en cours)
 - Justificatif d'assurance
 - RIB

Le CV mettra en évidence des formations, compétences et expériences pertinentes au regard des types de mission, domaines d'expertise et zones géographiques couvertes par le présent appel à manifestation d'intérêt.

V. Le processus de sélection

Tout dossier incomplet ne sera pas analysé. Un dossier complet correspond à un questionnaire complété dans sa totalité et de ses pièces justificatives, dont le CV tel que demandé.

Les candidats présélectionnés suite à l'analyse de leur dossier complet, seront contactés dans un second temps pour fournir des informations additionnelles (exemples de réalisations, contacts pour prise de référence, détails du CV...). Il leur sera proposé, le cas échéant, un entretien technique – à distance ou sur place selon les possibilités - avec le ou les spécialistes techniques HI des secteurs concernés, avant validation finale de son profil technique

Les candidats et candidates finalement validés pour faire partie de ce vivier signeront alors leur contrat cadre leur permettant d'être rapidement identifiés et contractualisés par HI selon les besoins.

Date de dépôt du dossier complet au plus tard à minuit **le 5 novembre 2021**, pour un contrat cadre signé avant fin décembre 2021 pour une validité de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

Pour toute question, envoyer un email à l'adresse suivante : ita@hi.org - en précisant en objet « Consultant accessibilité ».